OFFRE D’ACQUISITION IMMEUBLE

Les soussigné(e)(s) :

Domicilié(e)(s)

né(e)(s) le

à

de nationalité

Agissant en qualité de

Déclare(nt) se porter acquéreur :

dépendant de la liquidation judiciaire de **Monsieur Hervé BRIAND**.

Moyennant le prix **net vendeur** payable comptant de €.

Financé(e)(s) à hauteur de € en fonds propres.

 à hauteur de € au moyen d’un prêt consenti par

Mon offre est ferme et définitive, elle n’est assortie d’aucune condition suspensive.

Au soutien de celle-ci je joins un chèque d’un montant de 10 % du prix proposé à titre de dédit, qui sera encaissé si l’ordonnance de vente est rendue en ma faveur.

Je me réserve la faculté d’être substitué(e) par toute personne morale dans le respect des dispositions de l’article L 642-3 du Code de commerce.

Je reconnais avoir conscience que :

* Le bien est vendu en l’état et au vu des informations qui ont été transmises préalablement à l’ordonnance du juge-commissaire ;
* La vente sera définitive à compter de l’ordonnance du juge-commissaire et sous réserve de réformation

de celle-ci.

Les actes de cession seront rédigés par :

* domicilié(e)(s) , notaire du vendeur désigné(e) par le Tribunal.
* Et (si vous souhaitez vous faire assister par votre notaire préciser ses coordonnées)

 domicilié(e)(s)

**Fait à**

**Le**

**Signature**

***PJ :*** Un extrait K bis (si personne morale) et une carte d’identité

 Un justificatif de financement (chèque de banque, attestation bancaire, accord de prêt, …)

 Un chèque de 10 % du prix proposé (libellé à l’ordre de SELARL MJ Ouest))

 La déclaration d’indépendance et de sincérité du prix

DECLARATION D’INDEPENDANCE ET DE SINCERITE DU PRIX

*DECLARATION A ANNEXER A L’OFFRE D’ACQUISITION*

Les soussigné(e)(s)

Agissant en qualité de

Déclare que le prix de cession figurant dans l’offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu’aucune somme complémentaire n’a été ou ne sera versée à quiconque, à l’insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Je déclare en outre me conformer aux dispositions de l’article L 642-3 du Code de Commerce, et n’avoir aucun lien de parenté ou d’alliance, jusqu’au 2ème degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l’objet d’une procédure collective.

Cette offre n’est pas faite pour le compte du débiteur, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l’objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu’au 2ème degré inclusivement, ni même des contrôleurs.

**Fait à**

**Le**

**Signature**